INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE-DE-FRANCE

Le projet du Grand Paris :

Un bilan d'étape est-il possible ?

Gérard Lacoste

22 juin 2011

1 - Le réseau du Grand Paris (1)

Au terme du débat public, le protocole esquisse un accord

- Addition des projets… sur la base du projet de la SGP
- Débat sur les gares (nombre, longueur…)
- Débat sur le tracé à l'est (Auzannet)
- Débat sur la desserte de Saclay
- Débat sur la maîtrise d'ouvrage
- …mais pas de débat réel sur le financement

Quatre mois plus tard…

- 72 gares contre 40
- Des arcs supplémentaires et des variantes… toutes annoncées
- L'option pour Saclay (métro léger, type VAL)
- Pas de prolongement d'une traite de la ligne 14 (ouf !)
- Maîtrise d'ouvrage conflictuelle ?
- A court terme, incertitudes sur le plan de mobilisation (RER…)

1 - Le réseau du Grand Paris (2)

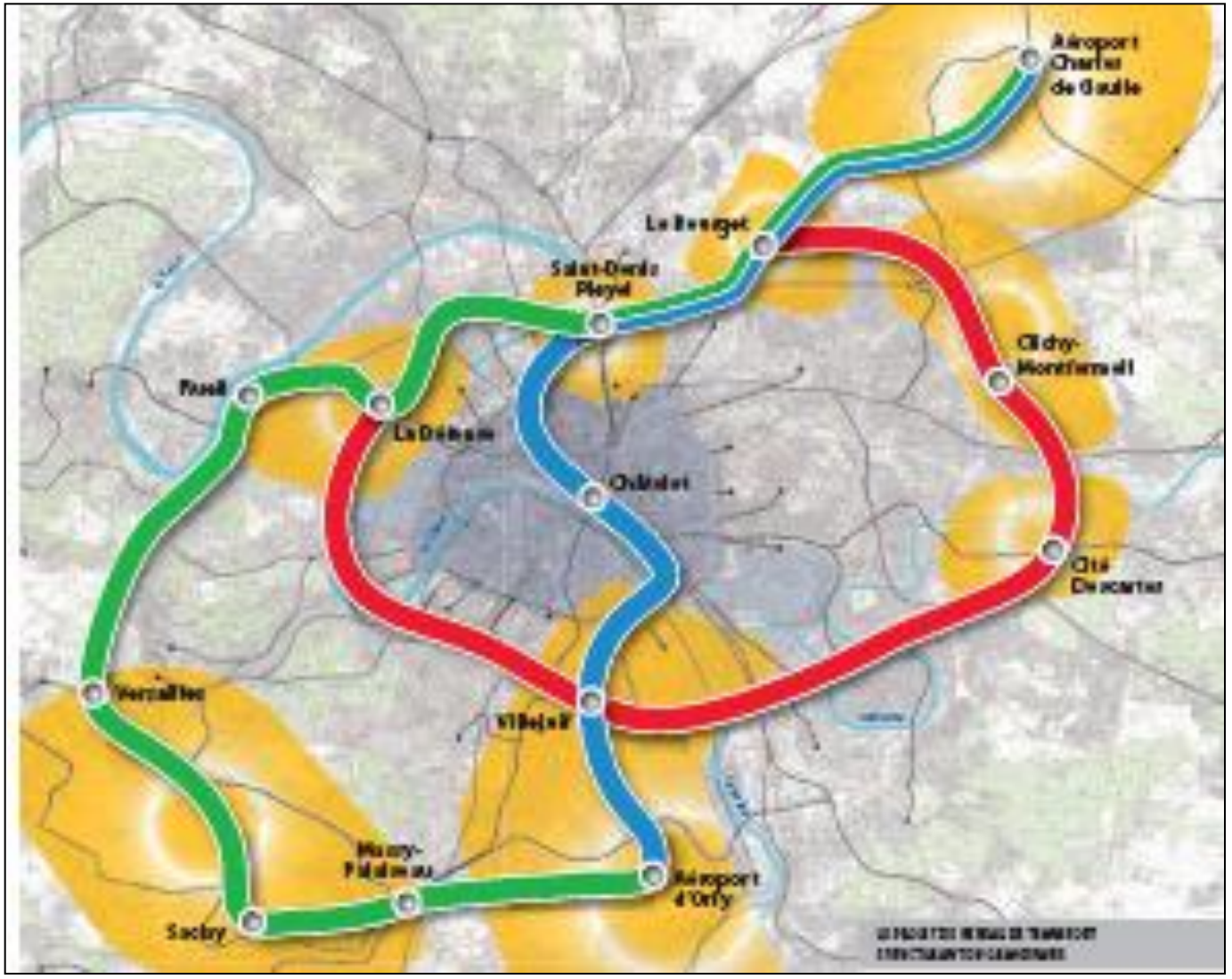

1 - Le réseau du Grand Paris (3)

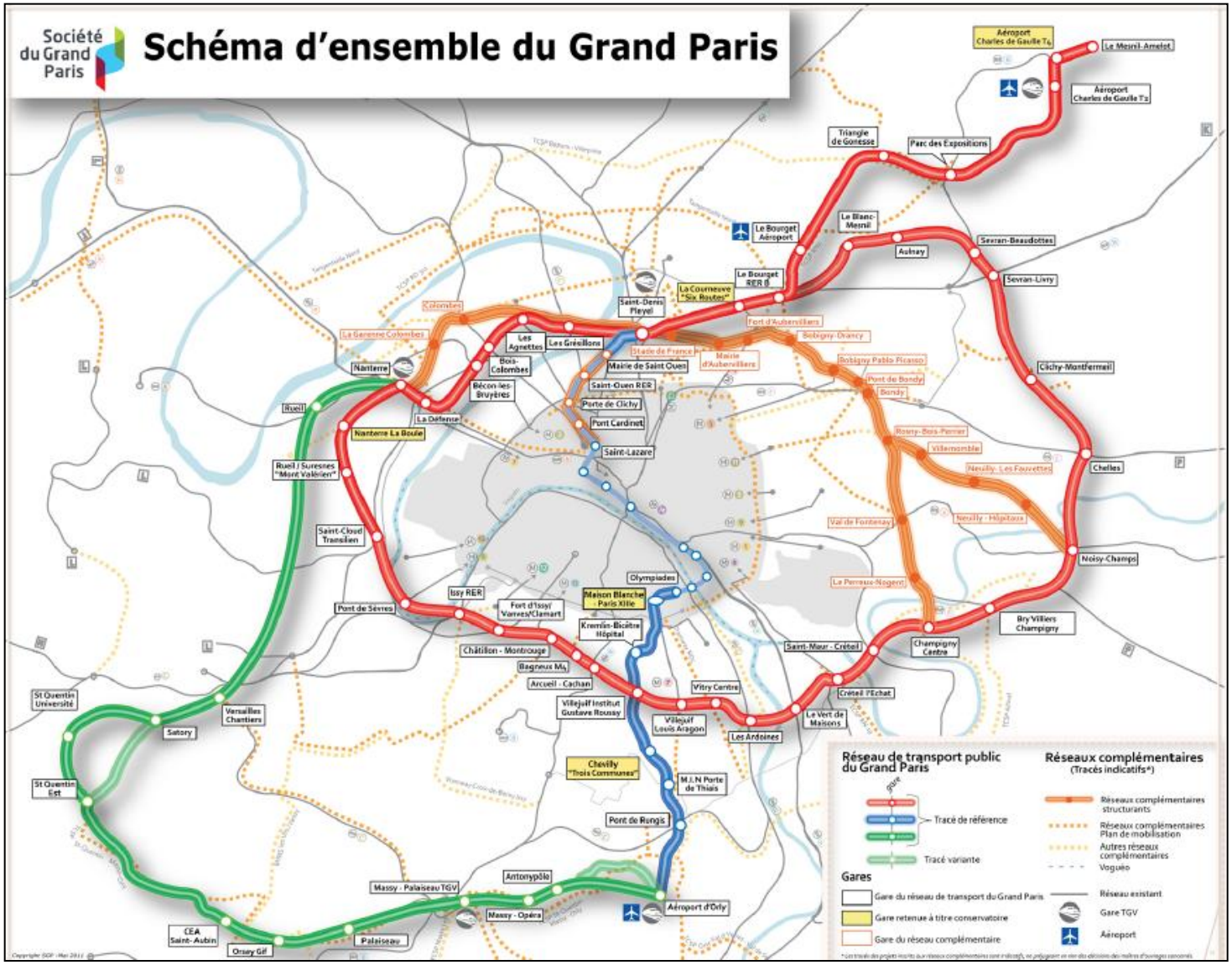

1 - Le réseau du Grand Paris (4)

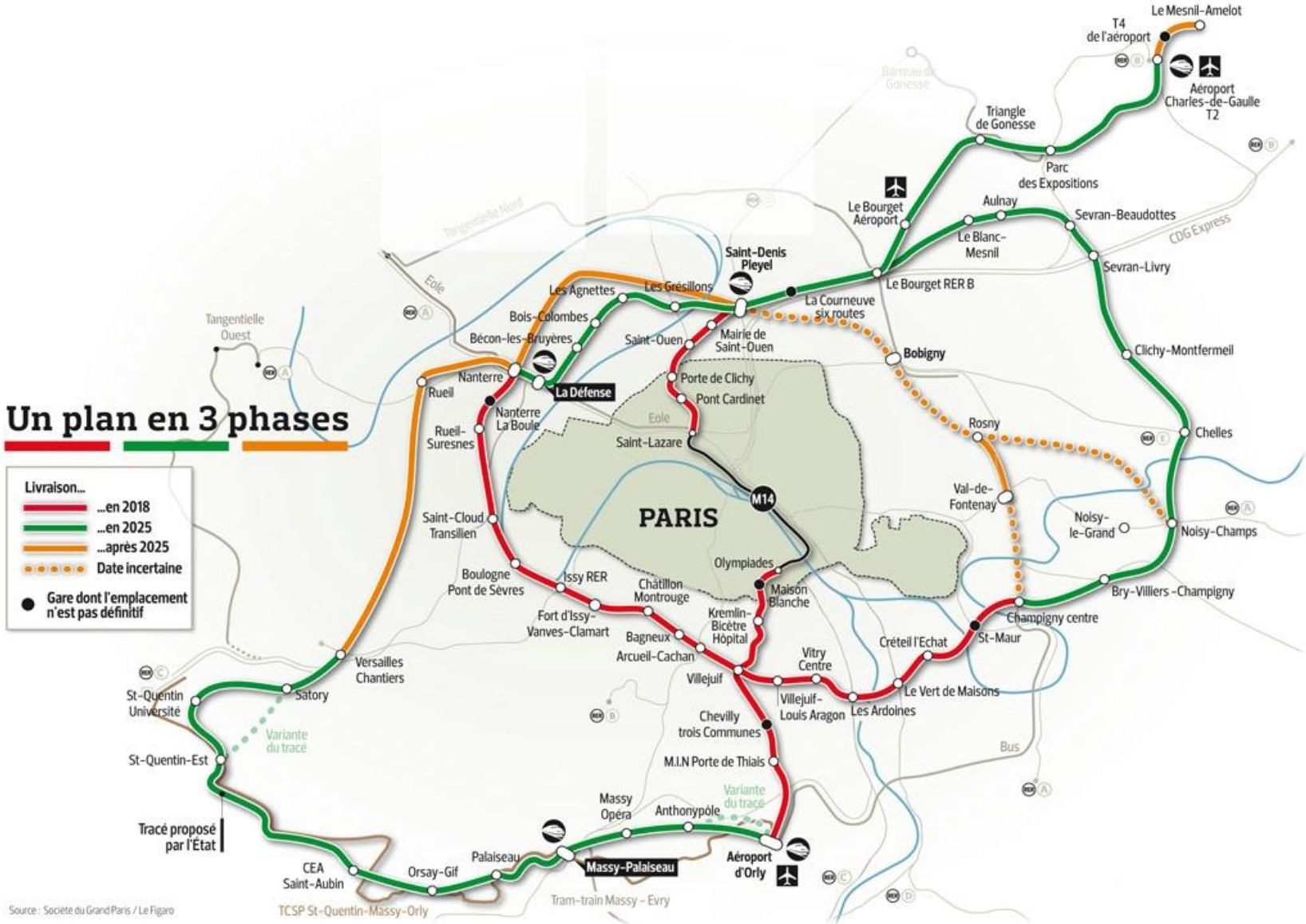

2 - Territoires de projet et CDT (1)

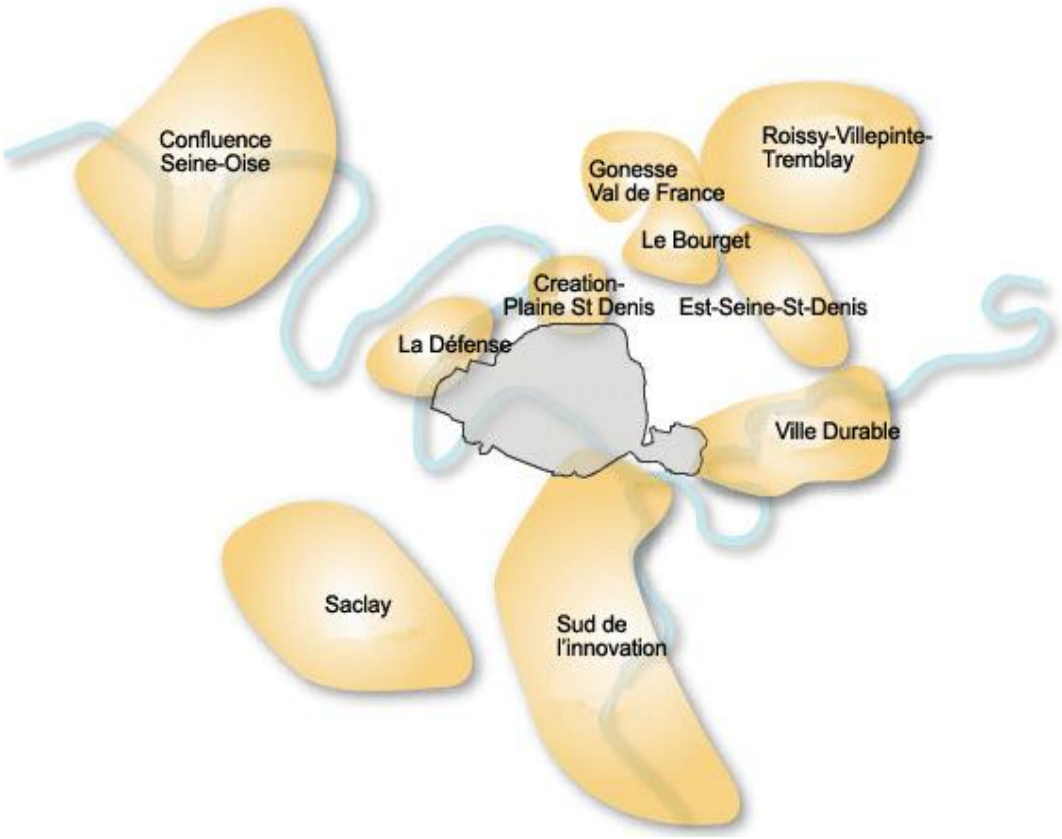

Rappel de la disparité des pôles

Superficie :

de 30 à 250 km²
(Paris = 100 km²)

Population :

de 180 000 à 1,2 million d'hab

Emplois :

de 50 à 500 000 emplois

Taux d'emploi :

de 0,5 à 2 emplois par actif résident

Densité :

de 28 à 165 hab+emplois par ha

2 - Territoires de projet et CDT (2)

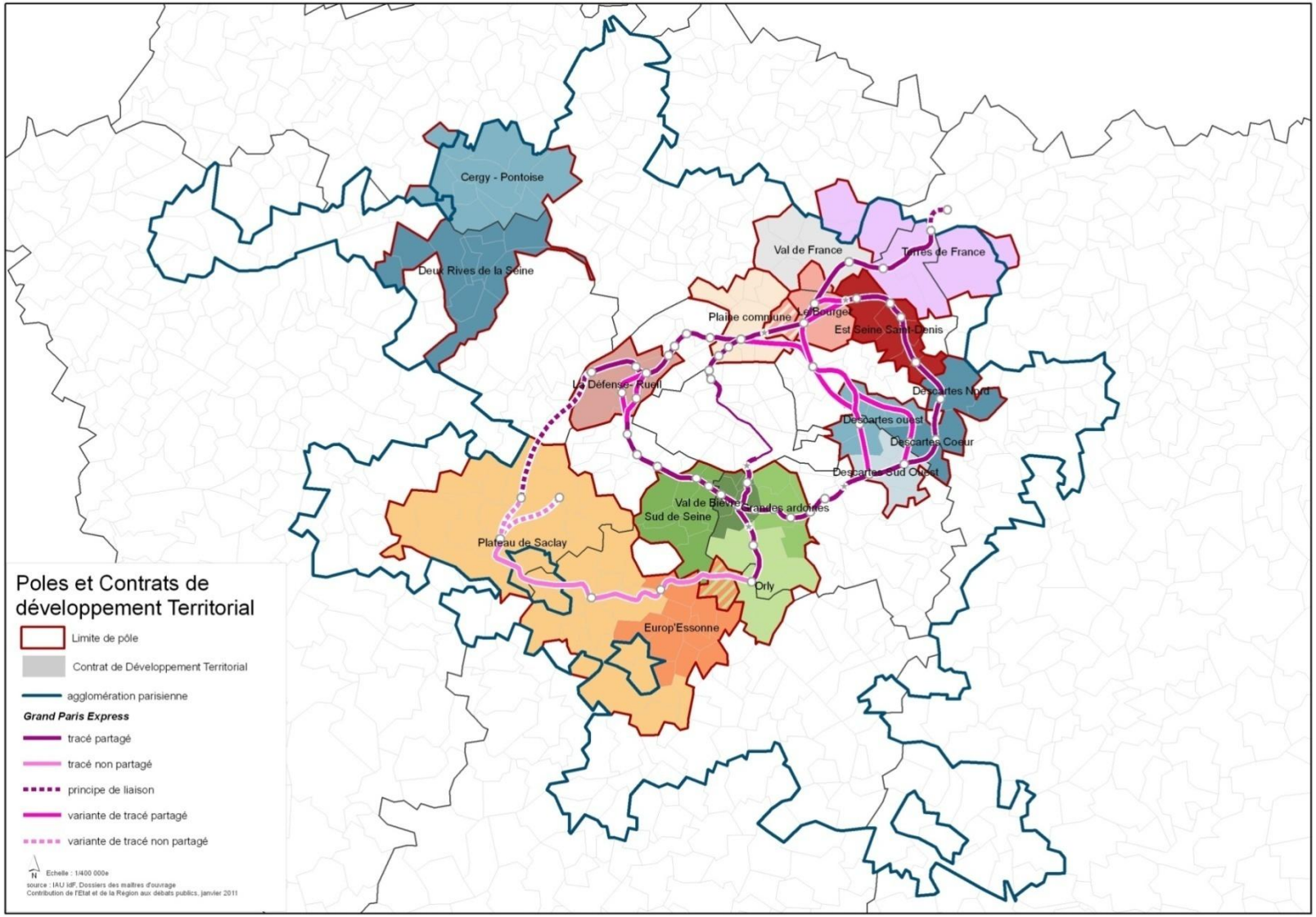

2 - Territoires de projet et CDT (3)

10 pôles et 17 CDT, signature 2011, 2012 ?

<u>Le cadre du développement des pôles et CDT</u> :

Les documents de référence :

- **La loi du Grand Paris**
- **Le SDRIF ou les SDRIF ?**
- **La TOL (territorialisation des objectifs de logement) → CRH du 16 juin**

Le contenu des contrats :

- **Dans l'attente du décret…**
- **Obligations sur le logement**
- **Pas d'aides financières à attendre**

2 - Territoires de projet et CDT (4)

Les objectifs de logement

	Construit (1990-2006)	SDRIF 2008	TOL juin 2011	Ecart construction
Paris	4 516	4500	4500	1,00
Hauts-de-Seine	6 815	8600	11600	1,70
Seine-Saint-Denis	4 476	8800	11640	2,60
Val-de-Marne	4 739	7500	9144	1,93
Petite Couronne	16 030	24900	32384	2,02
Seine-et-Marne	7 062	8900	8701	1,23
Yvelines	4 877	7400	9025	1,85
Essonne	4 533	7400	9328	2,06
Val-d'Oise	5 044	6900	6374	1,26
Grande Couronne	21 516	30600	33428	1,55
Île-de-France	42 062	60000	70312	1,67

3 - Les prochaines étapes et les incertitudes (1)

- Incertitudes juridiques

  Les étapes de la procédure

  - Avis motivé
  - Décret
  - Etudes en tous genres (évaluations socio-économiques, environnementales…)
  - Loi de financement (2013)
  - Enquêtes publiques par arc (priorités et phasage)
  - Recours

  Exemple récent **:** Annulation par le TA du tramway de Toulouse

- Incertitudes techniques et économiques

  Ne seront levées qu'après les consultations des entreprises

  - Faisabilité technique et rentabilité des différents tronçons
  - Consultation des entreprises (connaissance du coût des ouvrages, aléas techniques …)
  - Coût de connexion au réseau existant (mises aux normes, mariage de technologies)
  - Validation (ou non) des choix urbains par les opérateurs immobiliers
    (se souvenir des villes nouvelles, des effets de la fiscalité immobilière…)

3 - Les prochaines étapes et les incertitudes (2)

Incertitudes financières

Les acquis et les incertitudes

- Acquises : les ressources fiscales de la SGP
- A préciser : le coût des redevances verses par les exploitants
- A confirmer :
  - ✓ 4 milliards attendus de l'Etat
  - ✓ 2 milliards attendus des collectivités
- A voir :
  - ✓ les montants programmés dans le prochain CPER
  - ✓ le coût de l'emprunt
  - ✓ le bouclage des coûts de fonctionnement (nouvelles taxes promises à la Région)

Incertitudes politiques

- Échéances électorales (2012, 2014…)
- Le débat Paris-Province pour le financement des infrastructures (CPER)
- Croissance économique et contrainte budgétaire globale

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎLE-DE-FRANCE

Le projet du Grand Paris :

Un bilan d'étape est-il possible ?

- ***Merci de votre attention***

Gérard Lacoste

22 juin 2011